

Comprendre et caractériser les modes d'organisation du travail



Fiche 7 - La santé au travail dans les grandes exploitations laitières

PRÉSENTATION DU THÈME

Selon la constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la santé est « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »

Le thème de la santé est un enjeu fort dans toutes les exploitations agricoles parce qu'il impacte le fonctionnement à court terme et à long terme, la viabilité aujourd'hui et la durabilité pour l'avenir.

Dans les grandes exploitations laitières, la dimension de la structure, du troupeau, des locaux d'élevage, des collectifs de travail, etc. multiplie les risques de toutes natures, et en particulier ceux liés au travail (risques de surcharge de travail, pénibilité physique, stress, conflits, ...) qui impactent la santé tant physique que mentale.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DES ENQUÊTES

Le thème de la santé a été abordé dans les enquêtes à la fois par des questions fermées, qui permettaient à l'éleveur d'attribuer une note à plusieurs aspects liés à la santé dans son élevage, et par des questions ouvertes qui précisaient les réponses aux questions fermées.

Rappel: Sur 44 enquêtés ayant répondu à une partie des questions portant sur la santé, 14 sont du type 1 (petit collectif à forte productivité), 10 du type 2 (grand collectif avec salariés) et 20 du type 3 (grand collectif associatif). Du fait des effectifs limités pour chaque type, une analyse statistique pour rechercher si les écarts entre types sont significatifs pour certaines variables n'était pas possible. Nous indiquerons simplement les différences observées au sein de l'échantillon.

1ère question: Considérez-vous que votre travail vous expose à des risques pour votre santé physique?

Globalement, les $\frac{3}{4}$ des éleveurs enquêtés ayant répondu à cette question (33 sur 43) considèrent être exposés dans leur activité d'éleveur à des risques pour leur santé physique. Cela veut dire qu'un quart d'entre eux environ (10) considèrent ne pas l'être.

Les éleveurs de type 2, en grands collectifs avec salariés, se montrent sensibles à cette question en répondant le plus souvent « oui ». Cela peut s'expliquer parce que, étant employeurs de main-d'œuvre, leur responsabilité est engagée en cas d'accident affectant leur(s) salarié(s) et ils sont mieux informés à l'occasion de formations sur la réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels ou sur le management.

Les risques physiques les plus cités sont le risque de troubles musculo-squelettiques (TMS) (13 personnes) et mal de dos (7), en lien avec le travail physique et sa pénibilité. Les TMS sont évoquées plutôt en lien avec la traite, et le terme d'usure est utilisé. Une personne évoque directement la taille du troupeau: « traire 120 vaches laitières à l'heure avec un roto ... » (type 1). D'autres activités sur l'exploitation (matériel lourd en particulier) sont sources de pénibilité physique (7). Trois fois la fatigue est évoquée, soit comme une conséquence possible des risques pour la santé physique, soit comme un facteur aggravant du risque.

Les risques liés aux animaux viennent ensuite, cités 11 fois. Les éleveurs évoquent l'imprévisibilité des animaux, les bousculades, les coups de patte pendant la traite. D'autres accidents sont mentionnés 7 fois, chutes et glissades, associés parfois à des défauts de conception des bâtiments tels que l'absence de passage d'homme qui amène à enjamber des barrières. Une personne évoque la rapidité comme associée au risque de chute.

Le risque associé à l'utilisation de phytosanitaires vient ensuite, cité 8 fois, puis le risque respiratoire (poussières et gaz) cité 5 fois.

2ème question: Considérez-vous que votre travail vous expose à des risques pour votre santé psychique?

Les éleveurs enquêtés sont à peu près aussi nombreux à considérer que leur travail les expose à des risques psychiques (29 sur 40) qu'à des risques physiques.

Les risques psychiques cités sont associés à, d'une part des déterminants extérieurs à l'exploitation et d'autre part des déterminants internes à l'exploitation. Ils sont

listés ci-dessous par ordre de fréquence de citation décroissante.

Sont cités comme déterminants extérieurs: les aléas et incertitudes climatiques, économiques (conjoncture laitière, prix fluctuants ...), techniques (sanitaire, crainte d'accident); la pression financière, trésorerie trop faible, rémunération insuffisante dans l'absolu ou en relatif au regard de la charge de travail; la pression administrative et réglementaire; la pression sociétale vécue à travers les médias ou dans le cadre des relations de voisinage.

C'est l'absence de maîtrise qui est vécue comme difficile, face à quelque chose que les éleveurs ne peuvent pas (climat, prix, réglementation ...) ou ne savent pas gérer (pression sociétale, administratif).

Comme déterminants internes à l'exploitation, les éleveurs évoquent la complexité du travail (trop de choses en tête), le manque de main-d'œuvre qui ne permet pas de « déconnecter », le robot et ses alertes, l'intrusion des anciens, ... Les difficultés liées aux relations au sein d'un collectif nombreux ne sont pas citées ici mais ont été évoquées à propos de la pénibilité mentale (voir plus loin).

3ème question: Est-ce que l'un (ou plusieurs) des membres du collectif de travail a connu des maladies professionnelles au cours de ces 5 dernières années?

Dans 1/3 environ des élevages (13 sur 44), l'enquêté répond que l'un (ou plusieurs) des membres du collectif de travail ont connu des maladies professionnelles. En fait, si certains éleveurs ont signalé que la maladie professionnelle a été reconnue par la MSA (un cas de maladie du poumon de fermier), les autres ont plutôt évoqué divers problèmes de santé qui recoupent les aspects cités à propos des risques physiques.

Dans un élevage enquêté sur 2, des TMS ont été diagnostiqués chez des membres du collectif, ce qui paraît important.

Le type 2, grand collectif avec salariat, est le seul pour lequel moins de la moitié des élevages enquêtés en déclarent. On peut formuler des hypothèses d'explication: les tâches pénibles et/ou répétitives sont réparties sur plusieurs personnes, ou elles sont affectées à du personnel salarié plus jeune et moins pérenne.

4ème question : Êtes-vous sensibles à la question de la gestion des risques sur votre entreprise

La grande majorité des éleveurs enquêtés (36 sur 40 ayant répondu) disent être sensibles à la question de la gestion des risques sur leur entreprise, et, cela, quel que soit le type.

La quasi-totalité des enquêtés (38 sur 40) ont indiqué ce qu'ils mettaient en place pour réduire les risques sur l'exploitation. La plus grande partie des réponses porte soit sur des équipements, en particulier de l'automatisation soit sur des aménagements peu coûteux, de type trucs et astuces. A titre d'exemple, sont cités : pailleuse, chariot à lait, racleur, plancher mobile, contention, projecteur, amortisseurs sur siège tracteur ...). L'objectif mis en avant est de réduire le travail manuel et, en conséquence, la pénibilité ou les risques d'accidents.

D'autres aspects sont évoqués de façon plus ponctuelle : l'organisation du travail (prendre en compte les risques dès la conception du bâtiment, réfléchir le schéma de circulation des travailleurs, s'organiser dans les tâches quotidiennes et ne pas faire trop rapidement, sous la pression, et en particulier, vu la taille du troupeau, répartir la traite sur plusieurs personnes, etc.); le cadre réglementaire du DUER dans les exploitations avec salariés; la formation des travailleurs, peu citée également; des mesures de protection, citées par peu de personnes : utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI); la délégation de tâches à une entreprise pour des raisons de sécurité (par exemple le parage des onglons)¹.

Comme dans des enquêtes antérieures, **il apparaît plus facile pour les éleveurs pour gérer les risques d'envisager des aménagements ou équipements, plutôt que de modifier des pratiques ou une organisation de travail, de faire de la prévention ou de la formation.** Il y a aussi peut-être une méconnaissance de l'offre d'accompagnement et formation proposée par exemple par les réseaux des conseillers Travail des Chambres d'Agriculture, des conseillers en prévention de la MSA, les cabinets d'ergonomie.

5ème question : Avis des éleveurs sur différents aspects du travail :

Le rythme de travail et amplitude des journées

Les 2/3 des enquêtés ont qualifié leur rythme de travail de élevé/fort et 1/3 l'ont qualifié de modéré.

Un éleveur sur deux juge l'amplitude horaire de travail élevée/forte, ce qui peut ne pas surprendre de la part d'éleveurs qui, en majorité, traient matin et soir.

Les éleveurs de type 2, grands collectifs avec salariés, sont plus nombreux en proportion à juger que le rythme de travail et l'amplitude horaire sont élevés. On peut penser que leurs réponses dépendent de la place et l'organisation du travail salarié dans l'exploitation et de ce que l'éleveur délègue effectivement ou pas.

Par contre, les éleveurs avec robot de traite sont en proportion plus nombreux à juger leur amplitude horaire modérée, comme s'ils ne prenaient en compte dans leur appréciation que l'astreinte de la traite et pas celle liée aux alarmes du robot. Des éleveurs avec robot ont expliqué dans d'autres enquêtes qu'ils avaient réussi après quelques semaines ou mois à calibrer les alarmes du robot à un niveau acceptable et vivable pour eux.

Parmi les éleveurs de type 3, associatif, le rythme de travail est plus souvent jugé modéré, grâce au partage du travail entre associés.

L'intensité physique

L'intensité physique a été appréciée selon 3 modalités : faible, modérée ou élevée/forte. Les réponses des enquêtés se répartissent de façon différente entre ces 3 modalités selon leur type.

Dans le type 1, deux éleveurs qualifient l'intensité de travail de faible, et les autres se répartissent de façon égale entre ceux qui la jugent modérée et ceux qui la jugent élevée/forte, ce qui laisse penser à une large palette de situations et de vécus.

C'est dans le type 2, avec salariés, que la proportion d'appréciations de l'intensité physique comme élevée/forte est la plus faible, peut-être parce que les chefs d'exploitation partagent les travaux difficilement physiquement avec leurs salariés ou les leur délèguent.

L'intensité physique est plus souvent jugée élevée/forte dans les élevages de type 3, associatifs, peut-être parce que les tâches difficiles physiquement sont partagées entre tous.

D'autre part, on note que dans les élevages avec un robot de traite, l'intensité physique est le plus souvent jugée modérée (10 sur 13 élevages ayant répondu), et cela en proportion plus importante que la moyenne des élevages.

¹ Il convient de rappeler que, dans le cas de délégation à un prestataire, l'éleveur reste responsable des conditions de réalisation du travail à effectuer par le prestataire.

La pénibilité mentale

La pénibilité mentale a été appréciée selon 3 modalités : faible, modérée ou élevée/forte.

Dans l'ensemble des 42 enquêtes, seuls 10 éleveurs enquêtés (soit 1 sur 4) ont jugé la pénibilité mentale faible. Une proportion importante des éleveurs enquêtés, 16 sur 42, l'ont jugée élevée/forte, ce qui traduit une réelle difficulté à vivre le métier au quotidien.

Elle est plus souvent jugée modérée parmi les éleveurs en association (type 3), qui mettent en effet souvent en avant qu'être plusieurs associés permet de partager les décisions, mais aussi les soucis.

SYNTHÈSE

a. Points clés sur le thème de la santé

Les réponses des éleveurs aux quelques questions sur la santé font apparaître une hétérogénéité au sein de l'échantillon enquêté. Cela correspond vraisemblablement, d'une part, à des situations et des choix différents (composition du collectif, organisation du travail ...) et, d'autre part, à des vécus différents des personnes.

3 éleveurs sur 4 considèrent que leur activité les expose à des risques pour leur santé physique et pratiquement autant pour leur santé psychique.

Les facteurs de risque pour la santé physique cités par les éleveurs enquêtés sont principalement les TMS et douleurs diverses, que les éleveurs mettent en lien avec la pénibilité physique du travail et en particulier de la traite. Plusieurs évoquent la taille de l'exploitation ou du troupeau comme un facteur aggravant. Les animaux sont également évoqués comme un facteur de risque d'accidents.

Les facteurs de risque pour la santé psychique cités sont le plus souvent des facteurs externes à l'exploitation, dont les éleveurs n'ont pas la maîtrise, tels que les aléas économiques et climatiques, la pression administrative et réglementaire, une rémunération jugée insuffisante, et la pression sociétale.

Des facteurs de risque internes à l'exploitation sont mentionnés, tels que la complexité croissante du travail, le manque de main-d'œuvre, les alarmes du robot, ou des difficultés relationnelles au sein du collectif.

Dans un élevage enquêté sur deux, des TMS ont été diagnostiqués chez des membres du collectif.

Les éleveurs décrivent ce qu'ils ont mis en place pour réduire les risques sur l'exploitation. Ils détaillent comment ils se sont équipés et automatisés (et comptent poursuivre à l'avenir), mais parlent moins de simplifications de pratiques ou d'organisation du travail comme des leviers possibles.

Par contre, la pénibilité mentale est plus souvent jugée élevée/forte par les éleveurs de type 2, avec salariat. Les témoignages montrent que la gestion du salariat peut effectivement être source de pénibilité mentale pour le chef d'exploitation mais également d'inquiétude face à l'éventualité d'un départ d'un salarié qui générerait une situation tendue et complexe.

La pénibilité mentale est plus souvent évaluée comme élevée/forte par les éleveurs avec robot, du fait des alertes.

La moitié des éleveurs juge l'amplitude horaire élevée/forte et 7 sur 10 jugent le rythme de travail élevé/fort

La contrainte est vécue au quotidien par de nombreux éleveurs, dans un rythme de travail et une amplitude horaire ressentis comme élevés/forts, sans doute trop. C'est en particulier ce que disent plus souvent les éleveurs de type 2, avec salariés, qui vraisemblablement complètent eux-mêmes les heures de leur salarié, par exemple pour terminer une tâche, et moins souvent les éleveurs de type 3, avec associés, qui s'organisent pour se répartir les tâches.

Le type 2 avec salariés est cependant plutôt moins concerné par une intensité physique élevée, en raison vraisemblablement d'un meilleur équipement.

Près de 4 éleveurs sur 10 sont concernés par une pénibilité mentale élevée

Si la pénibilité mentale concerne des éleveurs des 3 types, elle semble moins toucher les éleveurs en association, du type 3, qui mettent en avant la possibilité de partager les soucis et les responsabilités. Elle concerne plutôt plus les éleveurs avec salariés de type 2, à la fois parce qu'ils doivent gérer le salariat, le vivent souvent comme quelque chose de complexe et de délicat pour lequel ils ne se sentent pas toujours compétents, et parce qu'ils ne partagent souvent pas les responsabilités avec les salariés.

B. Des spécificités des grands troupeaux ?

Évaluer l'impact de la taille du troupeau sur ces ressentis vis-à-vis de la santé ne peut être qu'indirect puisqu'on ne dispose pas d'échantillon de référence d'éleveurs avec des troupeaux plus petits. Par contre, les résultats ci-dessus montrent dans ces élevages une forte intensité physique du travail et une charge mentale élevée, et d'autre part dans les élevages avec des grands collectifs des inquiétudes liées à la gestion des salariés, à l'entente entre associés et globalement aux relations humaines, même si cela apporte souvent de réels bénéfices en termes de répartition du travail et de satisfaction.

C. Spécificités des éleveurs des 3 types de collectifs de travail sur les facteurs de risque liés à la santé et la manière dont ils les gèrent

Les facteurs de risque vis-à-vis de la santé diffèrent selon le type d'élevage de la typologie retenue dans le projet Orgue.

Type 1 : Petits collectifs à forte productivité

La productivité de la main-d'œuvre dans ces structures à grand troupeau et petit collectif a un coût humain qui se traduit dans le ressenti des personnes sur leur santé.

L'intensité du travail apparaît un facteur de risque conséquent, évoqué par plusieurs éleveurs qui parlent :

- de surmenage chronique « 120 vaches à l'heure avec un roto ... » ou saisonnier « L'amplitude des journées en période de travaux culturels ... »,
- d'accidents liés à trop de rapidité pour faire les tâches,
- de fatigue physique et « morale » du fait d'un manque de repos « on n'a pas le droit à un coup de pompe ... »,
- de charge mentale liée au robot, dont les alertes sont gérées par une seule personne.

Certains considèrent être mal équipés et d'autres évoquent une trésorerie tendue qui suscite à la fois des inquiétudes et empêche d'investir pour améliorer les conditions de travail.

La dispersion des réponses à certaines questions amène à rappeler que les situations peuvent être très différentes entre deux exploitations du type 1 : certains éleveurs travaillent effectivement seuls au quotidien quand d'autres bénéficient de coups de main parfois fréquents, par exemple d'un parent en retraite.

Pour mieux gérer les risques, les éleveurs de type 1 ont cité des aménagements ou des équipements qui visent à diminuer le travail manuel et, en conséquence, à réduire la pénibilité physique.

Certains parlent d'externaliser des travaux jugés à risque, comme le parage des onglons des bovins.

D'autres mettent en avant l'intérêt de se former à la prévention des risques, et, au quotidien, d'être attentifs aux gestes et postures, de prendre le temps et d'y inciter

les autres personnes du collectif, l'apprenti par exemple.

Type 2 : Grands collectifs avec salariés

Dans ces élevages, la gestion des salariés est un facteur de risque, en lien avec la difficulté de certains éleveurs à être employeur. Le décalage entre le patron et le(s) salarié(s) est évoqué, décalage quant aux horaires et à l'intensité du travail mais aussi au revenu et aux responsabilités.

Un éleveur parle de risque psychique pour lui « L'employeur n'est pas rémunéré pour sa charge de travail ... », et, un autre, de multiples sources de pression « Il y a trop de tout : trop de responsabilités, trop d'heures, trop de fatigue, trop de pression ... ».

Les aspects cités par les éleveurs à propos du salariat sont principalement des aspects négatifs, qu'ils mettent en lien avec des risques pour leur santé. Des aspects positifs existent, qu'ils n'ont pas forcément pensé à citer dans ces questions portant sur la santé, comme la réduction du risque physique quand des travaux sont confiés au salarié. En complément, on peut remarquer que les difficultés rencontrées pour gérer des salariés s'expliquent en partie à un recours relativement récent à cette forme de complément de main-d'œuvre. Dans une autre filière où les éleveurs gèrent des salariés de façon habituelle, la filière porcine, ces inconvénients sont peu évoqués².

Quand il gère les risques liés à la santé, un éleveur employeur prend en compte le fait que cela l'expose au regard des salariés « J'ai essayé de mettre un masque anti poussière mais c'est contraignant, et ça donne une image « danger » aux autres ... ».

Quelques éleveurs insistent sur l'importance d'impliquer les salariés dans la gestion des risques, de prendre en compte leurs suggestions, de leur répéter les consignes. Pour un éleveur, la présence de salariés est une opportunité pour structurer une approche de réduction des risques « Les obligations liées à la présence de salariés poussent ... ». Ça peut aussi être une source d'inspiration « Prendre une pause entre midi et 16 heures comme les salariés ... ».

Type 3 : Grands collectifs associatifs

La possibilité de répartir le travail entre plusieurs personnes, chefs d'exploitation, salariés ou associés, ne règle pas tout bien sûr ...

Dans certaines exploitations, à côté du grand troupeau laitier, d'autres activités contribuent à une charge de travail globale importante ou à des plannings serrés (atelier volailles ou entreprise de travaux agricoles (ETA) à côté de la production laitière).

Le roulement entre plusieurs personnes n'est parfois pas suffisant « On n'est pas assez nombreux pour faire un roulement ... », ou, quand il est en place, il concentre la charge de travail sur peu de personnes quand les autres se reposent, le week-end par exemple.

L'entente est un facteur clé de la qualité des conditions de travail dans les grands collectifs associatifs. Plusieurs éleveurs déplorent une prise en compte insuffisante de la diversité des capacités (en particulier liées à l'âge) et des

aspirations de chacun : « Certains font les mêmes tâches avec des durées différentes, selon les âges, et c'est plus ou moins accepté ... », et plusieurs éleveurs enquêtés souhaitent davantage de repos et d'équité.

La présence d'un robot est signalée parfois comme constituant un facteur de risque, d'une part, du fait de la charge mentale liée aux alarmes, et, d'autre part, du fait du poids financier de l'investissement.

Les leviers cités par les éleveurs de type 3 pour réduire les risques liés à la santé sont très divers :

- l'embauche (par exemple pour tenir la comptabilité),
- l'organisation du travail, en particulier répartir les tâches pénibles sur plusieurs personnes « Faire sortir tout le monde dans les champs ... » ou « Faire des rotations sur les traites pour traire les 200 vaches laitières ... »,
- la formation d'un membre du collectif, qui bénéficiera à tous,

- l'aménagement et les équipements, avec un besoin particulier qui est de s'adapter à la diversité potentielle des morphologies « Adapter la hauteur des quais de traite selon la taille des trayeurs ... » mais c'est coûteux financièrement.

- L'attitude au quotidien, en prenant le temps pour réaliser les tâches.

La dynamique collective, intrinsèque à ce type de collectif, est mise en avant comme un facteur de motivation qui donne du sens au métier et aide à mieux vivre les contraintes, et donc à réduire les risques psychiques.

Bonnes pratiques, bonnes idées pour ménager sa santé et sa sécurité au travail, citées par les éleveurs enquêtés

Réduire au maximum le port de charges et le travail manuel pénible et risqué.

Déléguer à l'entreprise les tâches à risque, qu'on n'est pas équipé pour faire dans de bonnes conditions, et qui demandent temps et compétences, comme le paragage des onglons.

Embaucher pour les tâches administratives qui nous prennent du temps et ne motivent pas.

Former un membre du collectif à la prévention des risques, aux gestes et postures.

Écouter les salariés et prendre en compte leurs suggestions pour des aménagements des équipements et des conditions de travail.

Comme les salariés, faire la pause de 12 à 16 heures.

Faire tourner tous les membres du collectif sur les tâches astreignantes ou pénibles.

Installer un plancher mobile en salle de traite qui s'adaptera à la taille du trayeur.

Au moment de choisir un nouveau tracteur, penser aux amortisseurs sous le siège.

Avoir la bonne attitude : toujours se soigner, même pour une petite plaie.

Apprendre à l'apprenti à ne jamais faire trop vite et à faire attention aux risques.

Saisir l'opportunité du DUER pour réfléchir sur les risques et leur prévention.

On aurait également pu ajouter :

Anticiper au maximum les risques liés au travail lors de la conception ou de l'aménagement d'un bâtiment.

Impliquer tous les membres du collectif dans une approche préventive des risques.

Prévoir des temps d'échange pour discuter de l'organisation en place et la remettre en cause si nécessaire.

Ressources mobilisables

Ressources :

- Article « La robotisation participe-t-elle à la qualité de vie au travail des agriculteurs ? » 2017, Aline Dronne, ARACT Grand Est <https://www.anact.fr/node/11802/>
 - Livrables du projet Air'Éleveur sur les risques respiratoires en élevage porcin et volailles : Vidéos sur You tube <https://www.youtube.com/channel/UCLStmzvagZecNnleMC8a9VA>
- Contact Solène Lagadec, Chambres d'Agriculture de Bretagne solene.lagadec@bretagne.chambagri.fr

Sites :

- Santé sécurité au travail en agriculture de la Mutualité sociale agricole (MSA) : <https://ssa.msa.fr/>
Sélectionner Filières puis sélectionner Élevage : accès à des fiches pratiques
- Institut National de Médecine Agricole (INMA) <http://www.inma.fr>
Sélectionner Documentation puis Actes INMA : accès aux actes de leurs congrès sur de nombreux thèmes : risques respiratoires, sommeil, TMS, femme et travail, ...

Contacts terrain :

Accidents du travail et maladies professionnelles, prévention, subventions, ...

MSA (Mutualité sociale agricole) locale, service Prévention des risques professionnels et service Médecine du travail

Organisation du travail, aménagements et équipements, ...

Conseillers Organisation du travail des organismes de développement (Chambres d'agriculture, Conseil Élevage ...)

Santé psychique

Réseau Agri – Sentinelles, repérer, alerter, agir pour les agriculteurs en détresse <https://reseau-agri-sentinelles.fr/>

Solidarité paysans : Défense et accompagnement des agriculteurs en difficulté <http://www.solidaritepaysans.org>

Le projet ORGUE porte sur l'organisation du travail dans les grands troupeaux laitiers. Une cinquantaine d'exploitations ont été enquêtées dans trois bassins laitiers français : l'Ouest, le Grand Est, le Massif Central, et dix au Royaume-Uni.

L'analyse s'appuie sur une typologie de collectifs de main-d'œuvre : T1 = petits collectifs (<3 UMO) à forte productivité du travail, T2 = grands collectifs basés sur du salariat et T3 = grands collectifs basés sur des associés. Une fiche d'introduction présente les caractéristiques des exploitations enquêtées, la méthodologie utilisée et une synthèse des principaux résultats. En complément, neuf fiches thématiques sont proposées : 1- Répartition des tâches et des responsabilités, 2- Conditions de travail et temps libre, 3- Repères de temps de travail, 4- Communication, 5- Gestion des salariés, 6- Le renouvellement du collectif, 7- La santé au travail, 8- Le projet d'entreprise et 9- L'élevage de précision et les nouvelles technologies.

Retrouver l'ensemble des livrables du projet ORGUE : <http://idele.fr/reseaux-et-partenariats/orgue.html>

PARTENAIRES



CONTACTS

Document réalisé par :

Florence Kling-Eveillard - Institut de l'Élevage

Avec les contributions de Caroline Depoudant - Chambres d'agriculture de Bretagne

Emmanuel Béguin – Institut de l'Élevage - Coordinateur du projet

Email : emmanuel.beguिन@idele.fr Tél. : 03 22 33 69 43 / 06 30 51 62 25

Document édité par l'Institut de l'Élevage
Maison Nationale des Éleveurs
149, rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
Avril 2022

Référence idele : 00 22 601 013

Mise en page : A. Castres (Idele)

Crédit photo : Emmanuel Béguin (Idele)



Appui financier :

